

COMMISSION PERMANENTE DU 04/02/2011

DIRECTION DES FINANCES, DES ACHATS, DES MARCHES PUBLICS ET DE L'INFORMATIQUE

La CP vient de voter une subvention de **232 €** pour l'Association des Cheminots et Anciens Combattants, et l'organisation de ses assises départementales, le 13 mars à Vitry le François.

Quant à la *Société des Sciences et Arts*, c'est une subvention de **500 €** qui lui est attribuée, pour l'organisation de manifestations liées à son 150° anniversaire.

La commune de **Luxémont Villotte** souhaite rénover son église non classée (réfection du sol, des murs, de la sacristie et de la porte d'entrée). La subvention maximale, au taux de 22,4% qui lui est octroyée est de **13 818 €**.

DIRECTION DE LEDUCATION, DES LOISIRS ET DE LA MOBILITE

Politique culturelle

1) Le Conseil Général soutient l'organisation de manifestations culturelles, de festivals, la diffusion de spectacles et la création professionnelle.

1) L'association « *Promouvoir St Amand* » va toucher **260 €**, pour sa journée « *Dessinez St Amand* ».

2) Quant à « *Chrysalide* », cette association se voit octroyer une subvention de **600 €** pour son atelier de percussion.

3) Le *collège Marcel Alin* est en reconstruction. Dans ce cadre est organisée une action « *suivi de la construction* », dont font partie des collégiens et des CM2 de l'école Paul Fort. La CP vient de voter une subvention de **1500 euros** pour soutenir cette action.

4) Pour poursuivre le principe de la convention triennale qui lie le CG à la « *Salamandre* », **60 000 euros** sont donc attribués à cette structure, dont le dynamisme participe au renforcement de l'attractivité territoriale.

Politique sports et loisirs

L'achat de matériel sportif, pédagogique ou de sécurité est soutenu par le CG.

La CP vient donc de voter une aide financière de **321 €** pour le « Club pugilistique vitryat », pour l'achat de **petit matériel (cordes, gants,...)** et d'un chapiteau.

L'*Office Municipal des Sports* » veut acquérir du petit matériel (**cordes, ballons, flèches... et un ordinateur**). **1 187 €** lui sont accordés.

DIRECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES, DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET DE LA PROSPECTION

La *Communauté de Communes de Vitry* souhaite **accueillir de nouveaux projets économiques et répondre aux besoins des artisans locaux**. Elle a donc décidé de réhabiliter la « zone du Bois Legras » (réhabilitation d'un bâtiment de 2 100 m² et aménagement du reste de la zone). 3 entreprises seraient intéressées pour s'implanter sur le site.

Une **subvention de 58 568 € et un prêt sans intérêt de la même somme**, à parité avec la Région et l'Europe sont donc proposés à la CCVLF pour ce dossier.

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT

Un client de la CCI de Châlons souhaite renforcer son maillage national et implanter une agence de messagerie, sur la ZAC 2 de Vatry, ce qui ajouterait 40 emplois supplémentaires aux 147 existants.

La CP vient donc d'autoriser le Président du CG à vendre un terrain de 4,5896 hectares à la CCI.

Il semble important de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider Vatry à se développer et à se structurer. L'emploi est à la clef.

Mariane DOREMUS